



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf  
[www.esch-sur-sure.lu](http://www.esch-sur-sure.lu)

Publication à partir  
du 27.07.2022

## Avis au public

Conformément à l'article 24, paragraphe 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que Naturpark Obersauer a demandé auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau une autorisation concernant le prélèvement d'eau du cours d'eau "Rackebaach" aux fins d'arrosage à Esch-sur-Sûre.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,  
le secrétaire, le bourgmestre,